

Activation du protocole DSP2

Documentation mise à jour le 14 octobre 2025.

- L'éligibilité d'un compte bancaire au protocole DSP2 est conditionnée à l'activation de l'application de **Cegid Business** ou **BIM! by Cegid** sur le dossier.

Cette procédure d'activation est documentée dans un article d'assistance dédié.

- Les règles bancaires ne s'appliquent pas dans le cadre du protocole DSP2.
- Les opérations effectuées en devises ne sont pas gérées par le protocole DSP2.
- Les comptes bancaires tenus en devises ne le sont pas non plus.
- Pour une récupération complète des écritures de banque, le paramétrage des comptes bancaires concernés doit être vérifié (après la création du compte bancaire) :
 - vérification du paramétrage du compte général de banque,
 - vérification du paramétrage du journal de banque.



Ces points sont documentés dans un article d'assistance dédié paragraphes 2, 3 et 4.

Procédure générique

1. Depuis **Trésorerie > Comptes Bancaires**
2. Cliquez sur **une des lignes** de la liste des comptes bancaires.

Trésorerie > Comptes Bancaires			
	Ajouter	Modifier	Supprimer
	Nom - Dom...	Nom du titu...	Banque
1	Banque en ...	Banque en ...	45645
2	test		22222
3	Crédit Mutu...	CCHNEW	55555
4	SG	CCHNEW	77777
5	CA	CCHNEW	88888
6	LCL	CCHNEW	55555

3. Dans la fenêtre **Compte Bancaire**, onglet **Paramètres**, renseignez **DSP2** dans le champ **Protocole de collecte bancaire**.

Ne cliquez pas sur le bouton **Ok** tout de suite (suite de la saisie au **point 4**).

Le champ "**Date de début de collecte**" se renseigne automatiquement avec la date de début d'exercice (uniquement pour les nouveaux comptes bancaires), ou par la date du dernier relevé récupéré pour un RIB sur lequel des relevés ont déjà été récupérés.

Important : le choix de la date de début de collecte reste cependant à la discrétion de l'utilisateur.

Compte Bancaire

Général Agence **Paramètres** Prélèvements/Virements

Protocolle de collecte bancaire: DSP2

Date de début de collecte: 02/04/2024

Vérifiez que votre banque est bien dans la liste des établissements compatibles DSP2

AXA Banque

Si la banque ne figure pas dans la liste, vous ne pourrez pas activer le service DSP2

Pour assurer la réussite de votre collecte bancaire, vous devez :

- Rattacher le compte bancaire à un compte général de banque (Accès : Comptabilité > Plan de comptes > Généraux).
- Paramétrer ce compte général de banque en tant que compte de contrepartie de votre journal de banque (Accès : Comptabilité > Plan de journaux).

Ok Annuler

Le changement de la date de collecte et du protocole opèrent une transition de collecte (CFONB -> DSP2). Ainsi, les flux bancaires seront récupérés de façon continue et transparente.



Dans le cas où il n'existe pas de collecte bancaire via CFONB auparavant, la collecte se réalisera directement avec le protocole DSP2 à partir de la date de collecte saisie.

- Depuis l'onglet **Paramètres**, vérifiez que **la banque correspondante au compte professionnel de votre TPE** est présente dans la liste déroulante.

Vous faciliterez votre recherche en saisissant les premières lettres du nom de votre banque.

Compte Bancaire

Général Agence **Paramètres** Prélèvements/Virements

Vérifiez que votre banque est bien dans la liste des établissements compatibles DSP2

AXA Banque

Si la banque ne figure pas dans la liste, vous ne pourrez pas activer le service DSP2



Si votre banque ne fait pas partie des banques avec laquelle Bridge (partenaire de Cegid Loop pour la DSP2) a conclu un partenariat, vous ne pourrez pas activer le service DSP2.

- Pour une activation complète de la collecte bancaire via le protocole **DSP2**, le dirigeant de la TPE (personne ayant les droits DSP2) devra donner son accord avec son application bancaire (comme pour un paiement Internet), afin que l'application **Cegid Business** puisse accéder au compte bancaire.

Les cas d'usage pour l'activation de la DSP2

Dans le cadre de l'activation des comptes bancaires avec le protocole DSP2, **plusieurs cas d'usage** peuvent se rencontrer.

Mise en place de la collecte sur un nouveau compte bancaire

- Depuis **Trésorerie > Comptes bancaires**, cliquez sur le bouton "**Ajouter**".

Trésorerie > Comptes Bancaires		
Ajouter Modifier Supprimer		
	Nom - Dom...	Nom du titu...
1	Banque en ...	Banque en ... 45645
2	test	22222
3	Crédit Mutu...	CCHNEW 55555
4	SG	CCHNEW 77777
5	CA	CCHNEW 88888
6	LCL	CCHNEW 55555

- La pop-up "**Compte Bancaire**" s'ouvre. Après avoir saisi l'ensemble des informations nécessaires dans l'onglet "**Général**", cliquez sur l'onglet "**Paramètres**".
- Dans le champ "**Protocole de collecte bancaire**", saisissez le protocole voulu. Lorsque votre choix de protocole de collecte est qualifié, la date début de l'exercice est proposée automatiquement par défaut. Enfin, cliquez sur **Ok**.

Vous devez aussi vérifier que votre banque est bien éligible à la DSP2.

Compte Bancaire

Général Agence **Paramètres** Prélèvements/Virements

Protocole de collecte bancaire: **DSP2**

Date de début de collecte: **01/01/2024**

Vérifiez que votre banque est bien dans la liste des établissements compatibles DSP2
Demo bank

Si la banque ne figure pas dans la liste, vous ne pourrez pas activer le service DSP2

Pour assurer la réussite de votre collecte bancaire, vous devez :

- Rattacher le compte bancaire à un compte général de banque (Accès : Comptabilité > Plan de comptes > Généraux).
- Paramétrer ce compte général de banque en tant que compte de contrepartie de votre journal de banque (Accès : Comptabilité > Plan de journaux).

Ok **Annuler**

- Si toutefois des écritures ont été saisies antérieurement pour ce même compte, vous devez renseigner comme **date** celle du **jour suivant la dernière saisie**.

Exemple : dernier jour de saisie, le 15/04. Vous devez donc renseigner le 16/04.

Pourquoi ?



Si une saisie antérieure d'écritures a été effectuée pour ce compte avant l'initialisation de la collecte, cela provoquera des doublons.

- Si le protocole de collecte DSP2 n'apparaît pas, c'est que l'application Cegid Business n'a pas été activée sur le dossier au niveau cabinet : Voir paragraphe : "Activation de l'application Cegid Business dans Cegid Loop."

- Il est primordial que le paramétrage du triptyque **Journal/compte Général 512XXX/Comptes bancaires** soit effectué. C'est pourquoi un message vous alerte sur le sujet.

Modification du flux d'un compte bancaire (passage de CFONB à DSP2)

En modifiant le protocole de collecte, la date est automatiquement mise à jour en fonction du dernier relevé collecté avec l'ancien protocole. Cette date reste cependant modifiable. Validez votre paramétrage en cliquant sur **Ok**.

Réactivation du flux bancaire pour les comptes activés en DSP2 avec Cegid Flow

Le décommissionnement de Cegid Flow implique de réactiver la collecte bancaire en DSP2.

Pour cela, depuis l'onglet "**Paramètres**", sélectionnez "**Aucun**" comme protocole de collecte. Enfin, cliquez sur **Ok**.

Dans un second temps, vous devez reprendre **impérativement** tout le process d'activation du protocole d'activation DSP2.

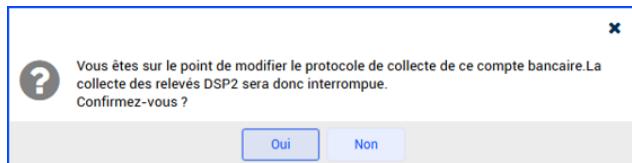
Dans les jours qui suivent l'activation du protocole DSP2 via Cegid Business, la banque peut potentiellement réaliser une modification des transactions bancaires initiées par Cegid Flow.

Dans cette éventualité, et afin d'éviter les doublons, nous vous invitons à être vigilants pendant cette période de transition.

Si la banque effectue une suppression de cette transition, le mouvement comptable associé sera toujours présent. Dans ce cas, il faudra le supprimer manuellement.

Arrêt de la collecte pour un compte bancaire

Depuis l'onglet "Paramètres" de la fenêtre "Compte bancaire", saisissez "Aucun" dans le champ "Protocole de collecte bancaire". Dans ce dernier cas, les futurs relevés bancaires seront ignorés. Un message d'alerte s'affiche.



Conséquences de l'arrêt :

- Désinscription du compte bancaire de la collecte.
- Arrêt de la collecte bancaire de ce compte.
- Suppression de la connexion bancaire pour l'utilisateur titulaire du compte bancaire.



Pour réactiver la collecte bancaire, il faudra réaliser de nouveau tout le process de paramétrage, aussi bien dans Cegid Loop que dans Cegid Business.

Activation de la collecte côté Cegid Business (pour les clients)

Prise en main de l'interface Cegid Business

1. Lorsqu'aucun compte bancaire n'est paramétré en DSP2 dans le dossier Cegid Loop, le catalogue de service se présente comme suit.

2. Lorsque le compte bancaire est paramétré dans Cegid Loop, une notification apparaît dans Cegid Business au moment de la connexion à l'application. Elle indique que l'expert-

comptable du cabinet souhaite collecter les transactions bancaires du compte bancaire.

The screenshot shows the Cegid Business dashboard. On the right, a red-bordered box highlights a 'Notifications' section with a message from 'M CHAPO' about collecting bank transactions. The message includes a reference number (FR7630001007941234567890185) and a link to 'Supprimer'. To the left, there are sections for 'Achats / Ventes' (with a chart showing 12 months of data) and 'Dépôt de fichiers' (with a file upload interface). At the top, there are two boxes: 'On ne vous doit rien' and 'Vous ne devez rien', each with a blue icon of a person holding a document.

Dans un 2e temps, vous devrez configurer le lien bancaire (activation du lien et connexion à la banque).

Configuration du lien bancaire

1. Cliquez sur l'icône panier (catalogue de service), puis sur "Connexion bancaire".

The screenshot shows the 'Gestion des comptes bancaires' page. It displays a message from an expert-comptable requesting connection to a bank account. Below this, a table lists a bank account ('Banque de France') with details like 'Numéro' and 'Début de collecte'. A red-bordered box highlights the 'Connexion bancaire' button at the bottom right of the table.

2. Pour finaliser cette étape de connexion à la banque, le client devra :

- Chercher la banque correspondant à son compte bancaire.
- Suivre les informations de connexions demandées par la banque :
 - E-mail du client,
 - Identification de l'entreprise,
 - Toute autre information réclamée par la banque.

The screenshot shows the 'Connecter ma banque' page. It features a sidebar with the text 'CEGID-DSP2-COMPTA-TEST' and 'Sécurisé, protégé et fiable'. The main area displays a grid of bank logos: Crédit Agricole, Crédit Mutuel, SG, La Banque Postale, CIC, BNP, Ageras via Swan, and Agicap via Swan. A red-bordered box highlights the search bar 'Chercher votre banque'.

3. Dès lors que l'inscription est finalisée, les comptes bancaires sont synchronisés. Cliquez sur "Continuer".



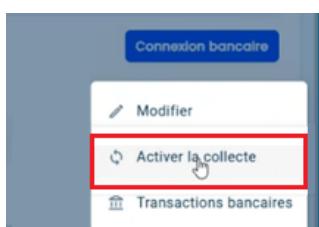
Récupération des transactions bancaires dans Cegid Business

Maintenant que le paramétrage est effectué du coté Cegid Loop et Cegid Business, les transactions bancaires peuvent être récupérées et envoyées au Robot bancaire.

1. Sur le compte bancaire, vous devez vous connecter à la banque souhaitée. Pour cela, cliquez sur les **"3 points verticaux"**.

Compte	Numéro	Début de collecte
Banque de France	FR7630001007941234567890185	01/01/2025

2. Dans un 2e temps, cliquez sur **"Activer la collecte"**.



3. Les informations de la banque apparaissent et vous indique que la collecte est activée. Dès lors, les transactions bancaires vont être récupérées par le robot bancaire afin qu'elles soient traitées en mouvement comptable.

Compte	Numéro	Synchronisation	Début de collecte	Dernière transaction	Montant	Collecte activée
IBAN de test	FR7630001007941234567890185	Collecte activée	31/03/2025	31/03/2025	800.00 €	Activé
Compte Courant 2	FR7630001007941234567890186	Collecte désactivée	01/04/2025	01/04/2025	0.00 €	Désactivé
Compte Courant 1	FR7630001007941234567890187	Collecte désactivée	26/03/2025	01/04/2025	0.00 €	Désactivé

Blocage de la collecte

La collecte des transactions bancaires peut être bloquée du fait, par exemple, d'un problème entre la banque et notre partenaire Bridge. Pour les statuts de blocage (402, 1100, 1009, 429, 1010) dans Cegid Business, l'utilisateur pourra débloquer la collecte en cliquant sur le bouton "Renouveler".

Synchronisation	Début de collecte	Dernière transaction	Montant	Collecte activée	
Collecte activée	31/03/2025	31/03/2025	800.00 €		
Collecte bloquée	01/04/2025	02/04/2025	Renouveler		
Collecte désactivée	26/03/2025	01/04/2025			

Pour les autres cas, le blocage sera identifié par une **icône rouge**.

Synchronisation	Début de collecte	Dernière transaction	Montant	Collecte activée	
Collecte activée	31/03/2025	31/03/2025	800.00 €		
Collecte bloquée	01/04/2025	02/04/2025			
Collecte désactivée	26/03/2025	01/04/2025			

- Toutes les explications des cas de blocage sont explicitées en se positionnant sur l'icône.
- En cas de non-résolution par l'utilisateur, veuillez contacter notre service d'assistance.